

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 19 JUIN 2014

Etaient présents :

Jean-Pierre ANQUETIL - Yves GENTHON – Paul-François LUCIANI – Karine MILLET - Daniel SEMELET
- Sylvie PEIGNAUX

Excusés :

Jean-Claude LACAN – Cédric LECOMTE – Jean-François QUELDERIE

1. Approbation du Procès-verbal du précédent Bureau

Le Procès-Verbal du Bureau du 17 avril est approuvé à l'unanimité.

2. Les offices départementaux

Karine MILLET refait le point des démarches en cours et des déplacements programmés.

Concernant la région Centre où une réunion est programmée le 24 juin à Tours, la mobilisation ne semble pas encore au rendez-vous –hormis l'ODB 37 qui reste le pivot de la relance dans cette région : peu de répondant du côté des architectes (UNSFA)- un peu plus, côté Fédérations, avec la participation assurée de celles du 36 et du 37.

D'où la question que se pose le Bureau en pareille circonstance : ne faut-il pas, dans le cas d'un désengagement des architectes « UNSFA » cibler directement les Conseils régionaux ou les individualités, quelle que soit leur appartenance (syndicale ou ordinale) ?

Peu d'avancée dans les autres régions : Pour le Limousin, on est face à une fin de non-recevoir de la part de la Fédération de la Haute-Vienne. Jean-Claude SEGAUD sera contacté par Yves Genthon pour un point sur l'Auvergne. A signaler une réunion programmée en octobre à l'ODB 54 après la participation de cet office à la précédente journée du 22 mai (visite du DOMOLAB et Conseil d'Administration).

3. Le Comité Technique

Jean-Pierre ANQUETIL fait, pour le Bureau, le compte rendu de la séance de la matinée :

- Un document finalisé par le Comité Technique sera transmis aux membres du Bureau pour approbation d'ici le Bureau de juillet (il s'agit du Dossier d'exécution de l'entreprise).
- 2 autres documents ont été étudiés : Bonnes pratiques et Erreurs de quantitatifs.

Le premier –Les bonnes pratiques- se veut une refonte d'un document « fourre-tout » pour en faire un texte introductif aux diverses recommandations déjà éditées par le Comité Technique et qui fondent le problème de l'OGB. Il définit, en particulier, les rôles respectifs des 3 « acteurs » que sont le Maître d'ouvrage, l'Architecte et l'Entreprise.

Les erreurs de quantitatifs buttent toujours sur la question de la responsabilité à assumer par la maîtrise d'œuvre et/ou par l'entreprise. La question -non tranchée à ce jour- repose le caractère indicatif ou non du quantitatif. Faut-il, par exemple, distinguer plusieurs cas de figure, selon les procédures retenues ?

Le principe de réunir autour de ce thème des représentants de l'Ordre, l'UNTEC, la FFB, la MAF et la SMABTP est réaffirmée par le Bureau (réunion qui pourrait être organisée à l'automne).

4. La charte

Cette charte présentée au dernier CA a été approuvée à quelques corrections de forme près, notamment en y introduisant la notion de « qualité d'usage des ouvrages ».

Il est décidé d'éditer cette charte et de réaliser un kakémono qui accompagnera la ou les séances de signature de la charte.

Karine MILLET se propose de réaliser cette maquette.

5. Conseil d'Administration du 22 mai

Yves GENTHON se félicite du bon déroulement de cette journée, avec une visite et un accueil du DOMOLAB tout à fait réussis et une participation plutôt satisfaisante.

La seule réserve porte sur le manque de répondant de la part des administrateurs et donc d'une absence de propositions ou d'orientation.

Le Bureau fait ensuite le tour des postes d'administrateurs à pourvoir, après les démissions de deux entrepreneurs et d'un architecte.

Des contacts vont être pris par le Président et le Vice-président pour solliciter les candidatures.

6. Rendez-vous au CNOA – Le Guide

Yves GENTHON et Paul-François LUCIANI ont été reçus le 28 mai dernier par Catherine JACQUOT, présidente du CNOA, et Denis DESSUS, vice-président (à signaler que ce dernier a été dans le passé un membre actif de l'office de Drôme-Ardèche et un interlocuteur précieux pour l'OGB).

L'entretien, particulièrement chaleureux, a permis de constater que la politique de soutien de l'Ordre des Architectes à l'OGB restait inchangée, notamment en ce qui concerne le financement apporté au Guide dans sa version dématérialisée.

Ce projet de dématérialisation du Guide est mené parallèlement auprès de la FFB, de la SMABTP et de la MAF. Les conventions sont en cours d'élaboration.

Le Guide, après corrections et relecture des partenaires (FFB, SMABTP, CNOA voire la MAF) devrait être mis en ligne d'ici septembre, avec l'aide, bien sûr, de Cédric LECOMTE.

7. Prochaine Assemblée Générale

La maquette numérique BIM sera le thème pivot de cette manifestation.

Les 4 intervenants (géomètre, architecte, économiste, entreprise) sont pratiquement tous désignés. Rappelons qu'il s'agit d'abord de professionnels ayant déjà une expérience du sujet.

L'attente de l'OGB est de créer, à cette occasion, une prise de conscience à propos d'un outil qui peut profondément modifier nos pratiques, et pas seulement celles des architectes.

8. Divers

Retour sur le forum NANORESP / SMABTP

Jean-Pierre ANQUETIL et José GROLLEAU (intervenants à la demande du premier) ont participé au Forum NanoResp du 28 avril orienté sur la présence et l'utilisation de nanoparticules dans les produits du bâtiment.

Une autre réunion programmée en juin a été repoussée en septembre.

Parmi les interventions, celle de José GROLLEAU qui reconnaît, en tant qu'entrepreneur, une certaine méconnaissance des risques liés aux produits à base de nanoparticules qu'il est amené à utiliser. Jean-Pierre ANQUETIL reprend son analyse sur le sujet : progrès incontestables apportés par ces nouveaux produits, mais en même temps, déficit d'information en matière d'utilisation, compte tenu des risques inhérents aux nano. D'où la crainte que cette méconnaissance ne débouche sur une « black-outsation » de ces matériaux.

Prix AMO

Paul-François LUCIANI a participé à la cérémonie de remise de ce prix, l'occasion de nouer des contacts avec le nouveau président d'AMO.

Retours de la consultation « OCTIME » (contrefaçon)

Paul-François LUCIANI indique qu'il a reçu jusqu'à présent 38 réponses (dont 32 réponses d'architectes hors OGB). Dans l'ensemble, les questionnaires, à quelques exceptions près, ne font pas état de faits avérés en matière de contrefaçon, mais cela permet d'attirer la vigilance des professionnels sur ce sujet.

Adresses Mel@ogbtp.com

D'après ALTAMYS, ce dispositif est impossible dans l'immédiat, sauf engagement financier de la part de l'OGBTP.

Il faudra donc en passer par des opérateurs en téléphonie.

9. Modification des statuts et du règlement intérieur

Sylvie PEIGNAUX devra s'occuper de faire enregistrer en Préfecture les changements intervenus dans les statuts.

Elle a aussi la charge de leur mise à jour sur le site.

10. Prochaines rencontres

- **Comité Technique : jeudi 17 juillet à 10 h 00, Salle 1A**
- **Bureau : jeudi 17 juillet à 14 h 00, Salle 1A**
- **Comité Technique : jeudi 18 septembre à 10 h 00, Salle 3**
- **Bureau : jeudi 18 septembre à 14 h 00, Salle 3**